

Programme de la Formation

HABITAT PARTICIPATIF : Soyez outillé pour mener ces projets innovants

2 jours soit 14 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

La loi ALUR - Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové, a donné un cadre réglementaire à l'habitat participatif, il fait désormais partie intégrante des politiques publiques. Il apporte des réponses aux objectifs de production de logements, notamment de logements sociaux et de développement durable.

L'habitat participatif c'est promouvoir l'habitat à faible impact environnemental et à fort impact sociétal.

La France loin derrière les pays du nord, voit ce marché se développer, avec de plus en plus de régions qui soutiennent les projets en neuf ou en réhabilitation, à caractère social et à empreinte écologique limitée.

On pourrait penser que concevoir ce genre de projet, peut s'avérer long, chronophage, compliqué et peu rentable. Mais de par le rôle prépondérant confié à l'architecte dans le projet, cela s'avère être une expérience très enrichissante et créative. Il doit concevoir du sur-mesure, de l'intergénérationnel, de l'interculturel, tout en faisant preuve d'inventivité. Concepteur, médiateur, pédagogue, il doit construire avec les futurs habitants, une culture architecturale commune pour passer de l'utopie au réel.

Aujourd'hui la production de logement à tendance à s'industrialiser, se normaliser. L'habitat participatif est une alternative à cette standardisation, une fenêtre d'innovation et d'expérimentation.

En vous donnant les moyens de participer à cette démarche citoyenne à fort potentiel, vous accédez à un nouveau marché et vous retrouvez une certaine liberté de création !

Ce programme de formation peut-être complété par le module "LES CLÉS DE L'HABITAT PARTICIPATIF, sur site technique à Tübingen et Strasbourg " programme ici

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

À l'issue de la formation, le participant sera en capacité de se positionner sur le marché de l'habitat participatif, grâce à la maîtrise des enjeux et des spécificités de ces projets : conception, innovation et collaboration avec les différents acteurs.

PUBLIC CIBLE

Architectes, ingénieurs.

PRÉREQUIS

Maîtrise de l'acte de construire et des activités de maîtrise d'œuvre.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail 2 jours après la formation. La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation.

Module **Habitat participatif**

2 jours soit 14 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le participant sera en capacité :

- d'appréhender le rôle et les interactions entre l'architecte et les différents acteurs du projet ;
- d'identifier les prestations à réaliser et les honoraires qui en découlent ;
- de concevoir une architecture pour une maîtrise d'ouvrage plurielle.

FORMATEUR(S)

DE MONTEIL Guillemette - Diplômée en architecture - Programmation, Assistance à Maitrise d'Ouvrage
JOINAU Hugues - Architecte Associé - enseignant ENSAP Bx
LIRAND-JARRIGE Chloé - Coordinatrice d'HAPANA, future habitante, Assistance à Maitrise d'Usage

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Cette formation développée en partenariat avec l'association Hapana - Association Habitat Participatif Nouvelle Aquitaine, est animée par trois intervenants qui se relaient en binôme, suivant la thématique abordée. Acteurs locaux sur ce marché, ils partageront avec vous leurs expériences. Des mises en situation, des exercices d'application en sous groupe, ponctueront les apports notionnels.

PROGRAMME

JOUR 1

MATIN :

- Valeurs du Mouvement au travers de l'histoire de l'Habitat Participatif
Des Castors à la loi ALUR, construction d'un mouvement et de ses valeurs.
- Une démarche citoyenne
Les raisons d'un engagement citoyen, les différents publics
- Contexte national et en Nouvelle Aquitaine
Réseaux, projets, méthodes de production
- Montage et conduite des projets
Les "familles" de montage ; statuts des occupants ; question juridique de la répartition des lieux mutualisés, ...

APRES-MIDI : LES DIFFERENTES ETAPES D'UN PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF

Processus de projet et phasage - les étapes d'un projet : de l'idée jusqu'à l'installation dans les lieux

- A partir d'exemples concrets d'habitats participatifs
 - Comprendre le processus et les différentes étapes d'un projet d'habitat participatif
 - Comprendre le rôle de chaque acteur (institutionnel, professionnel, habitant...) avec focus sur la place de l'architecte tout au long de la conduite de projet.

JOUR 2 :

MATIN : 2 METIERS - ASSISTANT A LA MAITRISE D'USAGE ET ARCHITECTE AU CŒUR DU PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF

AMU - Architecte : Comprendre le rôle de chacun

- Comprendre les limites de prestations et méthodes de travail entre l'architecte et AMU
- Répondre à un appel d'offre de projet d'habitat participatif
- La question de la juste évaluation des honoraires sur la spécificité de l'opération : % de travaux ou temps à passer ou formule hybride ?

APRES-MIDI : UNE METHODE DE TRAVAIL INNOVANTE

- Une approche différente : un architecte au service d'un projet de vie collectif
 - Comment gérer une maîtrise d'ouvrage collective ?